Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Andrée Brunetti le 22 février 2024

Vallée du Rhône : les appellations d'origine tirent leur épingle du jeu et progressent, les autres stagnent

C'est un cru, la Côte-Rôtie (Rhône) qui est en pôle-position : 1 250 000€ pour un hectare planté sur des terrasses plein sud, exclusivement en cépage Syrah. L'appellation, reconnue depuis 1940, est la plus prestigieuse de l'AOC, près de Vienne.

2èmes ex-aequo : Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse) et Cornas (Ardèche) avec une estimation moyenne de l'hectare à 500 000€. 4ème Gigondas à 215 000€, 5ème Crozes-Hermitage (Drôme) à 150 000€, 6ème Saint-Joseph (Ardèche) à 120 000€. On trouve ensuite Vacqueyras à 100 000€, 8èmes ex-aequo Rasteau et Beaumes-de-Venise rouges à 80 000€ et enfin, 10ème, un cru gradois : Tavel à 71 000€ l'hectare. Quant aux vins sans IGP (Indication géographique protégée), ils stagnent entre 9 000 et 12 000€ l'hectare.

Quand on compare les Côtes du Rhône par rapport aux autres bassins de production de vins en France,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Andrée Brunetti le 22 février 2024

on constate que c'est le Val de Loire qui progresse le plus en valeur +11,1% tiré par le Sancerre (+24%) mais la valeur de l'hectare côte à 39 200€ seulement. Les vignobles de Bourgogne suivent : +9,4% (220 900€/ha), puis le Champagne (+ 2,4%) à 1 065 700€ l'hectare, nos voisins du Languedoc-Roussillon +1,4% (13 000€ ha) et la Vallée du Rhône + 0,8% à 51 800€ en moyenne l'hectare mais avec des disparités puisque la Clairette de Die recule alors que Châteauneuf gagne +4% en valeur de son terroir. Et pour que les vignerons retrouvent des couleurs, le Syndicat Général a recommandé une baisse des rendements à 41 hl / ha pour le rouge et le rosé et 51 hl / ha pour le blanc ainsi qu'une distillation possible de 300 000 hl.

Il ne faut pas oublier qu'il y a aussi des vignobles qui perdent de la valeur : -7,7% en Corse, – 3% dans le Bordelais, mais quand on détaille le baromètre du site iDealwine on constate aussi qu'en un an, le prix moyen des AOC Côtes du Rhône est passé de 110,75€ / ha à 64,57€, le Lirac de 202,17€ à 134,78€ et le Tavel de 271,38€ à 180,92€. Et avec tous les efforts d'adaptation que font les vignerons, face au réchauffement climatique, au gel, à la sècheresse, à la concurrence déloyale, au mildiou, à la flavescence dorée et à l'empilement d'injonctions contradictoires, une plaisanterie circule dans le monde viti-vinicole : « Pour devenir un vigneron millionnaire, il faut commencer milliardaire… »

www.vendresesvins.net
www.syndicat-cotesdurhone.com